



# Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

**8409<sup>e</sup>** séance

Lundi 26 novembre 2018, à 11 heures  
New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Wu Haitao . . . . .	(Chine)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de) . . . . .	M. Inchauste Jordán
	Côte d'Ivoire . . . . .	M. Adom
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Haley
	Éthiopie . . . . .	M <sup>me</sup> Guadey
	Fédération de Russie . . . . .	M. Polyanskiy
	France . . . . .	M <sup>me</sup> Gueguen
	Guinée équatoriale . . . . .	M. Esono Mbengono
	Kazakhstan . . . . .	M. Tumysh
	Koweït . . . . .	M. Almunayekh
	Pays-Bas . . . . .	M <sup>me</sup> Gregoire Van Haaren
	Pérou . . . . .	M. Tenya
	Pologne . . . . .	M. Lewicki
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Allen
	Suède . . . . .	M <sup>me</sup> Schoulgin Nyoni

## Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Violation des frontières de la Fédération de Russie

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 11 h 10.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

**Le Président** (*parle en chinois*) : La représentante des États-Unis a demandé la parole.

**M<sup>me</sup> Haley** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je fais la présente déclaration au nom des États-Unis, du Royaume des Pays-Bas, de la Pologne, de la Suède et du Royaume-Uni.

Nous nous opposons unanimement à la tentative de la Russie de débattre de la grave escalade d'hier dans le détroit de Kertch au titre d'un point de l'ordre du jour intitulé « Violation des frontières de la Fédération de Russie ». Nous appuyons fermement la souveraineté de l'Ukraine, ainsi que son intégrité territoriale au sein de ses frontières internationalement reconnues, qui s'étendent jusqu'à ses eaux territoriales. Nous tenons à exprimer notre vive préoccupation au sujet de cet incident, qui représente une dangereuse escalade et qui est une violation du droit international. Nous sommes très désireux de discuter de la provocation de la Russie dans le cadre du point de l'ordre du jour approprié. En conséquence, nous exhortons tous les membres du Conseil à voter contre l'adoption de l'ordre du jour tel que proposé par la Russie.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Pour demander la convocation de la présente séance d'urgence du Conseil de sécurité, la Russie s'est basée sur le règlement intérieur provisoire du Conseil, dont l'article 2 stipule clairement que le Président réunit le Conseil de sécurité à la demande de tout membre du Conseil de sécurité. Il est crucial que nous comprenions que la demande opposée en réaction par la délégation ukrainienne de convoquer une séance séparée sous un point de l'ordre du jour différent n'est rien de plus qu'une tentative d'échapper à toute responsabilité pour avoir mis à mal la sécurité internationale. Le point de l'ordre du jour proposé par l'Ukraine est inapproprié. Je voudrais demander aux membres si quelqu'un a tout simplement lu la lettre du Représentant permanent de l'Ukraine en question. La situation qui y est décrite nous renvoie à des événements survenus il y a quatre ans et n'a rien à voir avec ce qui s'est passé hier dans la région.

Ce qui s'est passé le 25 novembre, c'est que le régime de Kiev a menacé directement la paix et la sécurité internationales en ordonnant aux forces navales

ukrainiennes de commettre un acte de provocation agressif contre les frontières nationales de la Fédération, en violation des dispositions clefs non seulement du droit maritime international, mais également du common law, notamment la Charte des Nations Unies, dispositions qui exigent que tous les États respectent la souveraineté des autres États. Mais le fait qu'il y a eu violation, qui plus est, en se livrant à des manœuvres dans un détroit étroit, une méthode plutôt dangereuse qui pourrait engendrer et a engendré des risques pour la libre circulation des navires dans ces eaux. Il va sans dire qu'il fallait mettre fin à ces méthodes de gangster, et la communauté internationale doit comprendre où sont en train de nous mener les agissements de Kiev.

Nous exhortons nos partenaires au Conseil de sécurité à ne pas endosser une quelconque responsabilité pour le comportement dangereux des autorités ukrainiennes. Si cette instance continue d'être utilisée pour dissimuler les provocations militaires du régime ukrainien et pour incriminer la Russie parce qu'elle exerce son droit de défendre ses frontières, l'autorité du Conseil en pâtira de façon irréversible.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Vu la demande et les observations faites par les membres du Conseil, j'ai l'intention de mettre aux voix l'ordre du jour provisoire.

Le Conseil est prêt à se prononcer sur l'ordre du jour provisoire de la séance d'aujourd'hui. Je vais maintenant mettre aux voix l'ordre du jour provisoire.

*Il est procédé au vote à main levée.*

*Votent pour :*

Bolivie (État plurinational de), Chine, Kazakhstan, Fédération de Russie

*Votent contre :*

France, Koweït, Pays-Bas, Pologne, Suède, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

*S'abstiennent :*

Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale, Éthiopie, Pérou

**Le Président** (*parle en chinois*) : L'ordre du jour provisoire a recueilli 4 voix contre 7, avec 4 abstentions. L'ordre du jour provisoire n'est pas adopté faute d'avoir obtenu le nombre de voix requis.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous déplorons le résultat du vote. Toutefois, je voudrais souligner que personne ne peut empêcher la Russie, qui est un membre permanent du Conseil de sécurité, de soulever des questions au Conseil que nous considérons importantes, et de le faire au titre des points de l'ordre du jour auxquels ces questions se rapportent. Ce vote n'y changera rien. Il s'agit d'un vote dans lequel des États qui prétendent mener des politiques étrangères autonomes et indépendantes, affichent, conformément à leur instinct grégaire et à leur crainte de leurs grands frères à Washington, leur appui à un scénario qui est contraire aux principes du Conseil de sécurité et à son règlement intérieur.

Ils sont ici davantage préoccupés par le titre du point de l'ordre du jour sous lequel tenir la séance d'aujourd'hui que par la façon de régler le problème. Honnêtement, ce sont des querelles de bas étage, et ces membres discréditent ce faisant le Conseil de sécurité, de la même manière que les agissements provocateurs des Ukrainiens jettent le discrédit sur l'Assemblée générale. Et hier, après que la Russie a demandé la convocation de la présente séance du Conseil de sécurité, nos partenaires occidentaux ont tenté de présenter la situation en faisant croire que c'était l'Ukraine, et non la Russie, qui l'avait convoquée. Cela est mesquin, messieurs, c'est de la mesquinerie d'un niveau pitoyable.

Puisqu'ils ont donné la priorité aux questions de procédure par rapport aux intérêts de la question à l'examen, je me bornerai à faire cette déclaration pour expliquer mon vote et je ne ferai pas de déclaration au cours de la séance organisée suite à la lettre ukrainienne, qui est un point de l'ordre du jour non approprié pour nos discussions.

Le 25 novembre, trois navires de la marine ukrainienne ont franchi illégalement la frontière de l'État russe en direction du détroit de Kertch. Ils n'ont pas répondu aux exigences légales des vaisseaux et navires de patrouille des gardes frontière du Service de sécurité fédéral (FSB) russe et de la flotte de la mer Noire et ils ont effectué une manœuvre dangereuse, créant une menace contre la circulation normale de navires dans ces eaux. Comme je l'ai dit, ces actes ont été effectués en violation de la Charte des Nations Unies, des normes du droit international, y compris les articles 19 et 21 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, de 1982, qui déterminent le droit d'un État côtier d'assurer la sécurité dans son espace maritime, ainsi que des règles de passage inoffensif

dans les eaux territoriales de la Fédération de Russie en mer Noire. Nous considérons que de telles mesures constituent une violation de la souveraineté de la Russie.

Ces actes illégaux ont obligé les gardes frontière russes à recourir à la force. Grâce à leur retenue et à leur haut degré de professionnalisme, ils ont réussi à éviter des pertes en vies humaines. Les trois marins ukrainiens blessés dans l'incident ont reçu l'aide médicale nécessaire, et leur vie n'a pas été en danger. La responsabilité de cet incident incombe à ceux qui ont donné à leurs navires l'ordre criminel d'aller de l'avant. Les navires auteurs de cette infraction sont détenus dans un port russe et des procédures au pénal ont été lancées.

Ces derniers temps, Kiev s'était abstenu de violer ouvertement, par des moyens militaires, les frontières nationales de la Russie. Nous avons des accords bilatéraux concernant la mer d'Azov, qui est une voie de navigation intérieure pour la Russie et l'Ukraine, auxquels Kiev a souscrit sans aucune difficulté. Après la fin de la construction du pont de Crimée en septembre, il y a deux mois exactement, des navires de la marine ukrainienne, avec l'aide de pilotes russes, sont librement passés sous le pont pour aller d'Odessa à Berdyansk. Autrement dit, les Ukrainiens sont bien conscients des procédures pour le passage par le détroit de Kertch et ils les avaient respectées jusqu'à présent. La procédure de contrôle ne dure pas plus de trois heures et fait partie du droit légal des gardes frontière russes d'assurer la sécurité dans les eaux territoriales de la Russie, y compris – et je tiens à le souligner – du fait de la situation actuelle créée par les menaces de radicaux ukrainiens qui ont publiquement promis de faire exploser le pont de Crimée.

Qu'est-ce qui a changé hier? Pourquoi trois vaisseaux ukrainiens ont-ils envahi illégalement les eaux souveraines de la Russie afin d'être détenus? Cette provocation avait été planifiée à l'avance, sous nos yeux, avec la pleine connivence des États occidentaux, qui en fait ont depuis longtemps donné carte blanche à leurs clients de Kiev pour commettre n'importe quel acte. En août, M. Yelchenko, le représentant de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui est des nôtres aujourd'hui, avait annoncé la préparation de ce qu'il avait appelé de « mauvaises surprises » pour la Russie. Début novembre, sa délégation a déposé à l'Assemblée générale un projet de résolution sur la mer d'Azov contenant des accusations relatives à la militarisation de la région par la Russie, un document antirusse pour lequel ladite délégation avait précédemment lancé une

campagne anticipée pour obtenir un appui. Et afin de veiller à ce que cette propagande réussisse vraiment, elle a maintenant décidé de faire intervenir le Conseil de sécurité. En outre, ces derniers mois, Kiev, avec l'appui de Washington, a attisé agressivement la question de la prétendue militarisation de la mer d'Azov, et tout cela malgré le fait que la Russie n'a aucun projet pour y créer une nouvelle base navale. Les forces et installations militaires qui s'y trouvent sont proportionnées à la tâche d'assurer la sécurité pour le pont de Crimée.

Les autorités de Kiev n'ont certainement pas besoin de toutes ces manipulations des organisations internationales pour résoudre les problèmes de leur pays. Le 21 novembre, ceux qui suivent la tragédie ukrainienne, qui se développe rapidement, ont marqué cette triste date, le cinquième anniversaire du début des manifestations dites de Maidan. Aujourd'hui, il est évident pour tout un chacun que les Ukrainiens ont perdu toute confiance en ceux qui les ont poussés dans la prétendue révolution de la dignité. Ces cinq dernières années, tout ce dont nos voisins étaient fiers a disparu. Tout – l'économie, l'industrie, le domaine social – est en ruines.

Pendant ces cinq années, et à l'encontre des intérêts des Ukrainiens, l'Occident, et en tout premier lieu les États-Unis d'Amérique, a promu obstinément son projet géopolitique en Ukraine de différentes manières, allant de la distribution de biscuits au versement de milliards de dollars dans des installations lui profitant directement. Sa mission principale était de susciter un conflit interne fratricide en Ukraine, un pays traditionnellement pacifique, et de fomenter un différend entre deux peuples fraternels, les Russes et les Ukrainiens, affaiblissant ainsi la Russie. Toutefois, il est déjà évident que ces projets n'ont pas été pleinement réalisés et que ceux qui y étaient impliqués ont perdu toute leur autorité aux yeux de la population ukrainienne. La meilleure preuve de cela, ce sont les taux de popularité extrêmement faibles du Président Poroshenko, et ce serait une honte pour quiconque d'aborder les élections avec des taux aussi bas. Et ces élections sont très proches, dans quatre mois seulement.

Alors, comment s'accrocher au pouvoir dans de telles circonstances? C'est très simple. En organisant un acte de provocation et en accusant une fois encore la Russie, en faisant remonter ses taux de popularité, en se présentant une nouvelle fois aux électeurs comme le sauveur de la nation par rapport à une agression russe mythique, et en imposant la loi martiale. C'est ce que font

actuellement les autorités de Kiev. Et nous comprenons tous parfaitement bien la raison de cette loi martiale et de sa prolongation prévisible. C'est pour annuler les élections, quoi qu'en dise M. Poroshenko pour le nier.

Ces cinq dernières années, il leur a été possible, moyennant un lavage de cerveaux et une propagande antirusse à outrance, de semer l'inimitié et la haine de la Russie dans certains secteurs de la société ukrainienne, en utilisant très activement des méthodes non démocratiques pour imposer leur opinion à la majorité passive. Néanmoins, durant cette période, ils n'ont jamais réussi à susciter l'hostilité envers les Ukrainiens de la part de mes compatriotes. Nous continuons de les aimer, d'être convaincus de leur sagesse et de les recevoir volontiers. Nous écoutons leurs récits des souffrances, de la misère et des méfaits qui se produisent dans ce pays jadis riche et prospère, dont la population se disperse maintenant dans toutes les directions, se rendant compte que le navire coule. Oui, messieurs, ce projet politique antirusse quinquennal – autant l'appeler Anti-Russie – échoue aux yeux de tous, et chacun ici sait très bien quel est le rythme réel – plutôt que le rythme proclamé – des prétendues réformes Maidan et d'autres processus dangereux et destructeurs qui poussent l'Ukraine de plus en plus près de l'abîme.

Dans de telles circonstances, il y a une méthode fiable, qui est bien connue de tous les technologues politiques à peine instruits, et à laquelle tous les politiciens faillis s'accrochant au pouvoir dans le monde ont recours – c'est la guerre. C'est pourquoi il a été impossible d'éteindre les flammes de la guerre fratricide dans le Donbass, et cela n'a rien à voir avec l'agression russe mythique. C'est parce que les personnes dans cette salle essaient d'éteindre ces flammes en les arrosant avec l'essence du nationalisme ukrainien et de la russophobie. Et cela malgré le fait qu'un plan pour combattre cet incendie destructeur – les accords de Minsk – a été élaboré et approuvé il y a longtemps, y compris par le Conseil de sécurité. Ce n'est pas un secret que, si Washington le souhaitait, il pourrait régler le prétendu conflit dans l'est de l'Ukraine en 10 minutes, en donnant simplement l'ordre approprié à ses clients de Kiev.

Et maintenant, tandis que nous nous rapprochons des élections de mars, l'équipe en faillite de Maidan a cruellement besoin d'une grave détérioration de la situation et, idéalement, d'une véritable guerre. Sans cela, elle n'a aucun espoir de conserver le pouvoir. Elle a besoin d'une dose supplémentaire de drogue antirusse

pour que les personnes enlisées dans la pauvreté ces cinq dernières années croient de nouveau que toutes leurs difficultés sont dues non pas à leurs dirigeants et aux maîtres occidentaux de ces derniers, mais à la Russie.

Contrairement à d'autres, nous, en Russie, nous ne craignons pas d'appeler les choses par leur vrai nom. Nous ne baissons pas honteusement les yeux, comme le font nos collègues polonais, par exemple, en voyant comment des personnes dans l'État voisin glorifient ceux qui, pendant la Seconde Guerre mondiale, avaient exterminé des centaines de milliers de Polonais, de Juifs et de Russes de la façon la plus cruelle. Aujourd'hui, les clients ukrainiens de certains de nos collègues discréditent chaque jour les valeurs universelles mêmes qu'ils promeuvent si bruyamment, et en lesquelles nous, en Russie, nous croyons sincèrement, soit dit en passant. Nous les introduisons et nous les développons nous-mêmes, sans décret et sans nous en vanter.

Quant aux frontières de la Russie, point n'est besoin de s'inquiéter. Notre pays n'a jamais été le premier à tirer, mais nous savons nous défendre. La population de la Crimée, comme celles des autres régions de la Russie, est bien protégée.

Nous savons que les délégations qui sont à l'origine du vote d'aujourd'hui attendent la séance

suivante avec intérêt pour pouvoir clamer leurs opinions, et nous savons qu'elles répéteront le leitmotiv bien connu de ce qu'elles appellent une agression, une annexion et une occupation. Mais nous savons aussi ce qu'elles ne diront pas, s'agissant du fait que le régime de Kiev n'a pas besoin de la paix. Il n'est pas en train d'essayer d'assurer une vie décente à ses citoyens, et il n'a que faire d'un dialogue avec sa propre population dans l'est. Il n'a que faire des valeurs dites européennes qu'il porte aux nues en permanence. La seule chose qui intéresse les politiciens de Kiev, c'est de conserver leur pouvoir et de justifier leurs échecs en pointant du doigt ce qu'ils appellent l'agression russe. Et la seule chose qui intéresse les soutiens occidentaux de ce régime, c'est de préserver leur domination, en battant en brèche les relations de bon voisinage qui unissent les peuples fraternels d'Europe, d'Asie, d'Afrique et du reste du monde, et en appliquant le vieux précepte romain qui veut qu'il faut diviser pour mieux régner.

Au lieu de répéter le passé, nous devons tirer les leçons de ses erreurs et construire un nouveau monde ancré dans le multilatéralisme, le respect mutuel et une sécurité indivisible. Nous exhortons tous les membres à le faire à nos côtés.

*La séance est levée à 11 h 30.*